

ANNUAL REPORT

2005
2006

RAPPORT ANNUEL

TABLE OF CONTENTS TABLE DES MATIÈRES

PAGE 1	Mission/Vision/Mandate/Values
PAGE 2	Mission/Vision/Mandat/Valeurs
PAGE 3	Letter to Premier Lettre au premier ministre
PAGE 4-6	Report from the Chair Rapport de la présidente
PAGE 7-8	Report from the Executive Director Rapport du directeur général
PAGE 9-10	Goal – Encourage Artistic Excellence Objectif – Encourager l'excellence artistique
PAGE 11	Goal – Promote the Arts Objectif – Promouvoir les arts
PAGE 12	Goal – Support Cultural Diversity Objectif - Appuyer la diversité culturelle
PAGE 13	Goal – Increase Arts Education Objectif – Promouvoir l'éducation artistique
PAGE 14 – 21	Financials
PAGE 22 – 29	États financiers
PAGE 30 – 47	Grants Listings Liste de Subventions
PAGE 48	On our Website Sur notre site Web
PAGE 49	Council and Staff Conseil et personnel

MISSION

The MANITOBA ARTS COUNCIL is an arm's-length agency of the provincial government dedicated to artistic excellence. We offer a broad-based granting program for professional artists

and arts organizations. We will promote, preserve, support and advocate for the arts as essential to the quality of life of all the people of Manitoba.

VISION

The MANITOBA ARTS COUNCIL envisions a province with a creative spirit brought about by arts at the heart of community life where:

- Manitobans value a range of artistic and cultural expression;
- The arts are energetically promoted as an essential component of educational excellence; and
- The arts landscape is characterized by province-wide participation that spans our diverse people and communities.

MANDATE

In accordance with the Memorandum of Understanding with the Province, Council supports the professional arts of demonstrated or potential artistic

excellence for individuals, groups and organizations; including funding for arts training institutions, professional assessment, professional development, Artists in the Schools, and touring.

VALUES

The vision, mission and goals of the MANITOBA ARTS COUNCIL will be guided by the following core 10 values:

- **EXCELLENCE**
In the arts and in our program administration and delivery.
- **DIVERSITY**
To foster greater inclusiveness in and of the arts.
- **TRANSPARENCY**
In dealing with our clients and publics.
- **LEADERSHIP**
In our thinking and actions.
- **INNOVATION**
To think broadly, creatively and long-term.
- **COMMUNICATION**
To provide meaningful information to our clients and publics.
- **CONSULTATION**
To work in cooperation and partnership with our clients and publics.
- **COMMITMENT**
To our clients and to the fulfillment of our goals.
- **RESPECT**
To honour the uniqueness of our clients through fairness and equity.
- **INTEGRITY**
To demonstrate honesty in all of our dealings with clients and publics.

MISSION

Le CONSEIL DES ARTS DU MANITOBA est un organisme indépendant du gouvernement provincial qui se consacre à l'excellence artistique. Nous offrons un large programme de subventions destinées aux artistes professionnels et organisations artistiques. La mission du Conseil des arts du Manitoba est de promouvoir, de préserver et de soutenir les arts en tant qu'éléments essentiels à la qualité de vie de tous les Manitobains et Manitobaines.

VISION

Le CONSEIL DES ARTS DU MANITOBA imagine une province à l'esprit créatif stimulé par les arts au cœur de la vie communautaire où :

- la population manitobaine apprécie une expression culturelle et artistique large;
- les arts sont vivement encouragés en tant que composante majeure de l'excellence en éducation;
- le paysage artistique est caractérisé par une participation à l'échelle de la province qui inclut les divers peuples et collectivités.

MANDAT

Conformément au protocole d'entente avec la Province, le Conseil soutient les activités artistiques professionnelles des personnes, des groupes ou des organismes faisant preuve d'une excellence artistique démontrée ou potentielle. Ceci inclut le financement des établissements de formation artistique, l'évaluation professionnelle, le perfectionnement professionnel, le programme Artistes à l'école et les tournées.

VALEURS

La vision, la mission et les buts du CONSEIL DES ARTS DU MANITOBA seront guidés par les dix valeurs suivantes :

■ EXCELLENCE

Faire preuve d'excellence dans les arts et dans l'administration et la prestation de nos programmes.

■ DIVERSITÉ

Encourager une plus grande intégration aux arts et des arts.

■ TRANSPARENCE

Faire preuve de transparence dans nos relations avec nos clients et nos publics.

■ LEADERSHIP

Faire preuve de leadership dans nos idées et nos actions.

■ INNOVATION

Faire preuve d'ouverture d'esprit, de créativité et d'une vision à long terme.

■ COMMUNICATION

Fournir des renseignements d'importance à nos clients et à nos publics.

■ CONSULTATION

Travailler en coopération et en partenariat avec nos clients et le public.

■ ENGAGEMENT

S'engager envers nos clients et envers l'atteinte de nos objectifs.

■ RESPECT

Respecter le caractère unique de nos clients en étant justes et équitables.

■ INTÉGRITÉ

Faire preuve d'honnêteté dans nos rapports avec nos clients et nos publics.



525-93 Lombard Avenue
Winnipeg, Manitoba
Canada R3B 3B1
(204) 945-2237
Fax (204) 945-5925

525-93 avenue Lombard
Winnipeg (Manitoba)
Canada R3B 3B1
(204) 945-2237
Fax (204) 945-5925

LETTER TO PREMIER

September 15, 2006

The Honourable Gary Doer,
PREMIER AND PRESIDENT
OF THE EXECUTIVE COUNCIL

Dear Sir,

In accordance with the provisions of An Act to Establish the Manitoba Arts Council, I present this report on behalf of the members of the Manitoba Arts Council, covering the activities of the Council from April 1, 2005 to March 31, 2006.

Sincerely,
Dr. Judith Flynn,
Chair

LETTRE AU PREMIER MINISTRE

Le 15 septembre 2006

Monsieur Gary Doer,
PREMIER MINISTRE ET PRÉSIDENT DU
CONSEIL EXÉCUTIF

Monsieur le Premier ministre,

Conformément aux dispositions de la Loi sur le Conseil des arts du Manitoba, je vous sou mets, au nom de ses membres, le rapport des activités du Conseil correspondant à la période du 1er avril 2005 au 31 mars 2006.

La Présidente,
Dr. Judith Flynn

REPORT FROM THE CHAIR



Annual reports focus, of necessity, on the nuts and bolts of any organization, and the Manitoba Arts Council is no different. At the same time, it's important not to forget why we fund the arts. The arts are an inherent good in themselves and in an ideal society would require no further justification. They also, however, are critical to the development of the imagination, the means, to paraphrase John Stuart Mill, by which we enter into the thoughts and feelings of others. Only by so doing can we bridge the gaps created by the divisions in our society.

This Annual Report summarizes not only our achievements over the past twelve months, but it also represents the culmination of five years of work related to a strategic plan implemented in 2001. *

The four major goals established by Council at that time were:

- Encourage Artistic Excellence;
- Promote the Arts;
- Support Cultural Diversity;
- Increase Arts Education.

These goals have enabled us to maintain a consistent focus on our work and to realize significant accomplishments in the last five years. These are evident in the changes to MAC's programming, policy and ways in which we relate to our community.

And these changes would not have been possible without the extraordinary commitment of new funds to the Council in 2005/06 by the Provincial Government. Council received over \$500,000 in its base allocation from the Department of Culture, Heritage and Tourism, which was distributed throughout Council programs using Council goals as a guide (see figure 1). \$50,000 in new funds was also received through

Culture from Manitoba Education, Citizenship and Youth to support MAC's Artists in the Schools program.

This infusion of funds into the community confirms the important role played by the arts in the lives of Manitobans, a role that is recognized and supported by the Minister of Culture, Heritage and Tourism, Eric Robinson and the current government. Council takes this responsibility very seriously and will continue to examine its directions and accomplishments within the larger context of the province and the ways in which the arts contribute to healthy and vibrant communities.

I am very pleased to report that as of March 2006, we have either approved, or approved in principle policies in the following areas: Aboriginal Arts; Advocacy; Arts Education; Multi-Party Funding Agreements; Fair Notice Policy; and Key Terms (such as artistic merit, professional artist, etc.). We also have approved in principle general policies on support for the artist, overall eligibility, and responsible stewardship of public investment, freedom of artistic expression, privacy, and equity.

Our three main foci at present are the development of key principles regarding Francophone artists, Aboriginal artists and the completion of our REVIEW OF SUPPORT TO MANITOBA ARTISTS.

As part of this review, we have begun an internal study of MAC's current programs and processes, as well as an external study involving four types of artist consultations (mail-in surveys, focus groups, in-depth telephone interviews and short telephone surveys) to help us understand the goals and needs of Manitoba's artists as well as to determine current resources and trends in the sector.

Prior to its annual retreat in November, Council invited board members and senior staff from the 50 organizations we fund to celebrate the beginning of our 40th Anniversary at a dinner held at Fort Gibraltar. Over the course of the evening, we invited guests to share their ideas about how we could involve organizations, individuals and communities in anniversary celebrations over the next three years. An amazing array of ideas was produced and will be considered as a multi-tiered, long term plan for the anniversary is developed in collaboration with the community.

The Council was also pleased to support the province's first Arts and Culture Week in February, 2006, coordinated by the Manitoba Arts Network.

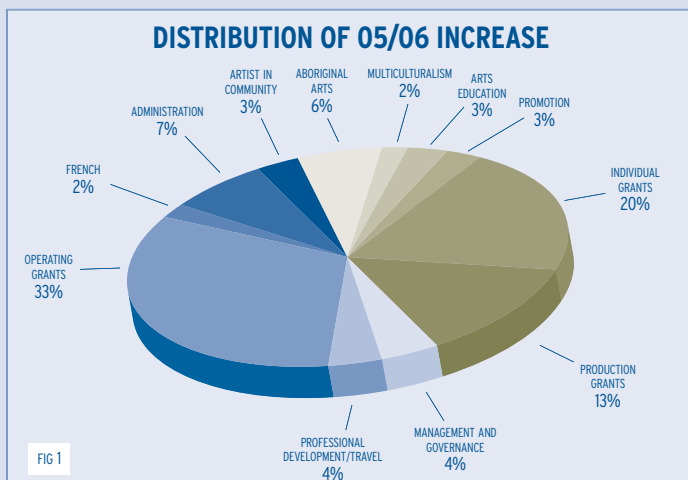


FIG 1

RAPPORT DE LA PRÉSIDENTE

The newly elected Arts Advisory Panel met for the first time in the Fall of 2005 and after an introduction to Council's current plan and directions provided Council with a wide variety of ideas and suggestions around issues affecting the community. **

We are now at the end of our current five-year plan and Council is in the process of discussing future directions and priorities, keeping in mind our mission, mandate and values. While our four major goals remain unchanged in principle, we have restated and clarified them. These four goals: Artistic Excellence in Manitoba; Cultural Diversity in Manitoba's Arts Sector; Arts Education Throughout the Province; and The Arts as Essential to all Manitobans; have each now had new long term objectives set for them. These broad objectives for 2009 will be reviewed by Council's committees and working groups to clarify expectations from each. Council will then revise and confirm its objectives for each goal with a full strategic plan completed and available in late Fall 2006.

Four Council members left us this year: Brian Peel, Teresa Burrows, Ian Ross and Derek Smith. All four were key members of Council and will be much missed. I sincerely thank them as well as all the members of Council for their hard work and dedication to the Arts in Manitoba. Two new members have recently been appointed: Michael Elves and Dr. Lea Stogdale.

Both personally and on behalf of Council, I want to express gratitude and appreciation to the staff and to the Executive Director for their continuing dedication to the arts and to the work of Council.

The Council is looking forward to the next three years as we continue to support and promote Manitoba artists and arts organizations throughout the province while celebrating the excellence and value of the arts to our communities.



Judith Flynn
Chair
Manitoba Arts Council

* For a comprehensive review of our accomplishments over the last five years, our Annual Reports to 2001 are archived on-line.

** For meeting notes see our website.

Par nécessité, les rapports annuels se concentrent sur les rouages de l'organisation dont il s'agit, et à cet égard, celui du Conseil des arts du Manitoba n'est pas différent des autres. Toutefois, il est important également de ne pas oublier pourquoi nous finançons les arts. Les arts ont une valeur intrinsèque et, dans une société idéale, ce serait là toute la justification nécessaire. Cependant, ils sont aussi essentiels au développement de l'imagination et représentent, comme l'a dit John Stuart Mill, la voie par laquelle nous pénétrons la pensée et les sentiments des autres. C'est ainsi, et uniquement ainsi, que nous pouvons combler les fossés créés par les divisions qui existent dans notre société.

Non seulement ce rapport fait-il état de nos réalisations des 12 mois qui viennent de s'écouler, mais il représente l'aboutissement de cinq années de travail en rapport avec un plan stratégique mis en place en 2001.*

Les quatre grands objectifs établis à ce moment-là par le Conseil des arts étaient les suivants :

- Encourager l'excellence artistique
- Promouvoir les arts
- Appuyer la diversité culturelle
- Intensifier l'éducation artistique

Ces objectifs nous ont permis de nous concentrer de façon suivie sur notre travail et de faire de nets progrès au cours de ces cinq dernières années. Ces progrès sont mis en évidence lorsqu'on constate les changements apportés aux programmes du CAM, à ses politiques et à la façon dont l'organisation entretient la communication avec sa communauté.

Les changements en question n'auraient pas été possibles sans l'apport extraordinaire de nouveaux fonds par le gouvernement provincial en 2005-2006. Le Conseil a reçu une allocation de base de plus de 500 000 \$ de la part du ministère de la Culture, du Patrimoine et du Tourisme. Ces fonds ont été répartis sur tous les programmes du Conseil, en fonction des objectifs fixés (voir figure 1). Éducation, Citoyenneté et Jeunesse Manitoba a aussi accordé la nouvelle somme de 50 000 \$, par l'intermédiaire du ministère de l'Éducation, Citoyenneté et Jeunesse, afin de soutenir le Programme des artistes à l'école.

Cet apport de fonds à la collectivité confirme l'importance du rôle que jouent les arts dans la vie des Manitobaines et des Manitobains, un rôle reconnu et encouragé par le ministre de la Culture, du Patrimoine et du Tourisme, Eric Robinson, ainsi que par le gouvernement actuel. Le Conseil prend très à cœur cette responsabilité et continuera d'examiner son orientation et ses réalisations en fonction du contexte provincial

RÉPARTITION DE L'AUGMENTATION REÇUE EN 2005-2006

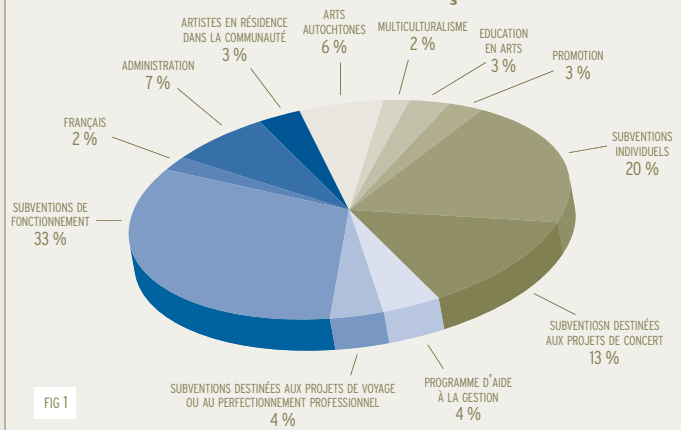


FIG 1

général, et d'étudier les façons dont les arts contribuent à l'équilibre et à la vigueur des communautés.

J'ai le grand plaisir de signaler qu'à compter de mars 2006, nous avons donné soit notre approbation, soit notre accord de principe aux politiques portant sur les aspects suivants : Arts autochtones, Promotion et défense de la cause, Éducation artistique, Accords multilatéraux de financement, Avertissement raisonnable et Termes clés (tels « mérite artistique », « artiste professionnel », etc.). Nous avons aussi donné notre accord de principe aux politiques générales sur le soutien aux artistes, l'admissibilité globale, la gestion responsable des investissements publics, la liberté d'expression artistique, la protection des renseignements privés et l'équité.

Nous nous concentrons à l'heure actuelle principalement sur l'élaboration de principes-clés relatifs aux artistes francophones et aux artistes autochtones, et l'achèvement L'EXAMEN DU SOUTIEN ACCORDE ARTISTES MANITOBAIN.

Pour cette révision, nous avons commencé un examen interne des programmes et procédés actuels du CAM, ainsi qu'un examen externe constitué de quatre types de consultations auprès des artistes (des questionnaires à renvoyer par la poste, des groupes de discussion, des interviews téléphoniques approfondies et des sondages téléphoniques courts), qui nous permettent de comprendre les objectifs et les besoins des artistes du Manitoba, et de déterminer les ressources et les tendances actuelles dans ce secteur.

Avant sa retraite annuelle du mois de novembre, le Conseil a invité les membres des conseils d'administration et les cadres des 50 organisations qu'il finance à célébrer le début de son 40e anniversaire, à l'occasion d'un souper qui a eu lieu au fort Gibraltar. Pendant la soirée, nous avons encouragé les personnes présentes à nous faire part de leurs idées sur la façon dont nous pourrions faire participer les organisations, les particuliers et les collectivités à la célébration de notre anniversaire au cours des trois prochaines années. Les idées présentées étaient extrêmement variées. On en tiendra compte en mettant sur pied un plan polyvalent à long terme en collaboration avec la communauté.

Le Conseil a aussi eu le plaisir de soutenir la première Semaine annuelle des arts et de la culture, coordonnée par le Manitoba Arts Network en février 2006.

Le Comité consultatif des arts nouvellement élu a tenu sa première réunion à l'automne 2005. Une fois le plan et les orientations actuelles du Conseil présentés, le Comité consultatif a offert un certain nombre d'idées et de suggestions sur certaines questions qui touchent la collectivité.**

Nous sommes parvenus à la fin de notre plan quinquennal actuel et le Conseil est en train de discuter de l'orientation et des priorités à venir, en gardant toujours à l'esprit sa mission, son mandat et ses valeurs. Bien que nos quatre principaux objectifs restent les mêmes en principe, nous les avons reformulés et clarifiés. Ces quatre objectifs – l'excellence artistique au Manitoba, la diversité culturelle dans le secteur des arts au Manitoba, l'éducation artistique dans toute la province et les arts en tant qu'éléments essentiels pour toute la population manitobaine – ont chacun de nouveaux buts à long terme qui leur sont associés. Ces buts généraux pour 2009 seront étudiés par les comités et les groupes de travail du Conseil, qui éclairciront les attentes dans chaque cas. Le Conseil révisera et confirmera alors ses attentes pour chacun des buts en établissant un plan stratégique complet, qui sera disponible à la fin de l'automne 2006.

Quatre membres du Conseil nous ont quittés cette année : Brian Peel, Teresa Burrows, Ian Ross et Derek Smith. Ils occupaient tous les quatre une place importante au sein du Conseil et nous les regretterons beaucoup. Je les remercie sincèrement, ainsi que tous les membres du Conseil, pour leurs efforts soutenus et leur dévouement envers les arts au Manitoba. Deux nouveaux membres ont été nommés récemment : Michael Elves et le docteur Lea Stogdale.

Je tiens, en mon propre nom et au nom du Conseil, à exprimer ma gratitude et mes remerciements au personnel et au directeur général pour le dévouement dont ils font preuve sans relâche envers les arts et le travail du Conseil.

Le Conseil se tourne maintenant vers les trois années à venir, au cours desquelles nous continuerons à soutenir et à promouvoir les artistes et les organisations artistiques de toute la province tout en célébrant l'excellence des arts et ce qu'ils apportent à nos collectivités.

Judith Flynn
Présidente
Conseil des arts du Manitoba

* Pour en savoir plus sur nos réalisations des cinq dernières années, vous pouvez consulter en ligne nos rapports annuels, remontant à 2001.

** Pour les procès-verbaux de réunions, veuillez visiter notre site Web.

REPORT FROM THE EXECUTIVE DIRECTOR



THE CHANGING FACE OF MAC

The 2005/06 year brought a number of major changes to the staff at the Manitoba Arts Council. Manager of Finance and Administration, Debra Solmundson, took maternity leave and Joan Colnett, Database Administrator and Cathy Elchuk, Senior Program Assistant, retired from MAC. Together these individuals dedicated over 45 years of service to the Council and made a real difference to MAC and the arts community in a variety of roles over the years.

During this year MAC also introduced two new positions including:

- Program Manager, to coordinate and support the work of the Program Consultants and Assistants. Valerie Shantz, previously with Film Training Manitoba was hired in May of 2005;
- Program Consultant/Organizations, to work on granting programs for arts organizations in all disciplines. Shirley Elias, who has worked with MAC in the past and, most recently with the WSO, was hired.

In the midst of all this change, the remaining staff continued to deliver the almost fifty MAC programs effectively and efficiently. However, we did take this opportunity to begin development of a long term Human Resource plan starting with an HR audit to determine needs and directions.

MAC POLICY

MAC staff supported Council in the development and review of policies including confirmation of Individual Artist Support, Aboriginal Arts, Franco-Manitoban Arts and Arts Education. Erin O'Hara, Policy Advisor, is project leader for our REVIEW OF SUPPORT TO MANITOBA ARTISTS, which involves a complete review of all of our individual artists' programs. Over 1200 individual artists that have accessed MAC programs over the past five years have been surveyed, and the results of this review will shape policy revisions and direct new policies to meet the changing needs of Manitoba's individual artists community.

MAC INITIATIVES

A shared resources study commissioned to identify potential partnerships within the music community was completed in 2005/06 and will provide the basis for continuing discussions with the broader performing arts sector. A continuing audience market study focusing on the performing arts was expanded to include museums and festivals. This ultimately will assist not only individual organizations in expanding audiences but will create a portrait of the "arts consumer" in Manitoba and provide Council with an indication of the extent of its program reach into Manitoba communities.

MAC PARTNERS

MAC continued its ArtsSmarts Manitoba partnership for the second year of a three-year agreement with the Arts Branch of the Department of Culture, Heritage and Tourism, Manitoba Education, Citizenship and Youth and the McConnell Foundation.

As Executive Director of MAC, I served as Chair of the Steering Committee for the Canadian Public Arts Funders (CPAF), an association of public arts funders that includes all ten provinces, three territories and the Canada Council. This informal network of Chairs and Executive Directors approved the association's founding documents at its annual meeting in Regina in November of 2005.

MAC also became a member of the International Federation of Arts Councils and Culture Agencies (IFACCA), an international association of arts agencies dedicated to research, cultural policy development and information sharing.

As representative of a national Arts and Learning Project, I attended an IFACCA/UNESCO mini summit on Arts Education in Melbourne, Australia in September of 2005 which coincided with an Australian national arts education conference. I also had the opportunity to meet with ten major arts organizations in Melbourne and Sydney as well as the regional arts agency and the Australia Council for the Arts. The contacts and information gathered on this journey have proved invaluable in MAC's continuing review and development of arts education and arts organization policy.

MAC fulfilled its responsibilities as Administrator of the five-year provincial funding agreement with Arts Stabilization Manitoba Inc., coordinating its work with funding partners, Canadian Heritage and the Department of Culture, Heritage and Tourism. MAC also participated in an inventory of performing arts facilities in the province initiated by the province and the City of Winnipeg. MAC staff also continues to provide support for the work of the Manitoba Foundation for the Arts.

As the role of the arts is examined and refocused in communities around the world, the part played by arts councils in fulfilling the expectations of artists, arts organizations and communities continues to challenge and demand more from the players. The Manitoba Arts Council board and staff continue to meet these challenges through strong and resilient partnerships built on trust and hard work.

Our thanks to all those that make this important work possible.

A handwritten signature in blue ink that reads "Douglas Riske". The signature is written in a cursive style with a long horizontal line extending to the right.

Douglas Riske
Executive Director, Manitoba Arts Council

RAPPORT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

LE NOUVEAU VISAGE DU CAM

Durant l'exercice 2005-2006, le Conseil des arts du Manitoba a connu un certain nombre de changements de personnel importants. Debra Solmundson, directrice des finances et de l'administration, a pris un congé de maternité, et Joan Colnett, administratrice de la base de données, et Cathy Elchuk, adjointe administrative principale des programmes, ont pris leur retraite. Ces personnes mises ensemble ont consacré au total plus de 45 ans de service au Conseil. Le travail qu'elles ont accompli dans différents postes pendant ces années a vraiment compté pour le CAM et la communauté artistique.

Au cours de l'exercice, le CAM a aussi créé les deux nouveaux postes suivants :

- chef des programmes : la titulaire est chargée de coordonner et d'appuyer le travail des consultants de programmes et des adjoints. Valerie Shantz, qui travaillait auparavant à Film Training Manitoba, a pris son poste en mai 2005;
- consultante de programmes (organismes): la titulaire est chargée des programmes de subventions aux organismes artistiques dans toutes les disciplines. Shirley Elias, qui a déjà travaillé au CAM par le passé et était jusqu'à récemment employée par le WSO, a été embauchée pour ce poste.

Dans cette atmosphère de changement, les employés ont continué à mettre en œuvre avec efficacité la cinquantaine de programmes du CAM. Nous avons toutefois saisi cette occasion pour commencer à élaborer un plan de ressources humaines à long terme, en commençant par un examen des besoins actuels et des orientations.

POLITIQUE DU CAM

Le personnel du CAM a aidé le Conseil à créer et à revoir des politiques portant sur les aspects suivants : confirmation du soutien aux artistes individuels, arts autochtones, arts franco-manitobains et éducation artistique. Erin O'Hara, conseillère en politiques, est à la tête du projet d'EXAMEN DE LA POLITIQUE DE FINANCEMENT DES ARTISTES INDIVIDUELS, projet qui comprend une révision complète de tous nos programmes visant les artistes individuels. On a fait une enquête auprès de plus de 1200 artistes qui ont fait appel à des programmes du CAM dans les cinq dernières années et les résultats de cette révision permettront de modifier les politiques et d'en créer des nouvelles afin de répondre aux besoins changeants des artistes du Manitoba.

INITIATIVES DU CAM

L'exercice 2005-2006 a vu l'achèvement d'une étude sur le partage des ressources, qui avait pour but de permettre de trouver des partenariats possibles au sein de l'industrie de la musique. Cette étude nous servira à poursuivre les discussions déjà entamées avec le secteur des arts du spectacle en général. L'enquête sur le public des arts du spectacle, qui continue, a été élargie pour inclure les musées et les festivals. En bout de ligne, cette étude aura pour effet non seulement d'aider les organisations à développer davantage leur public, mais aussi de nous permettre de nous faire une idée du « consommateur d'art » manitobain et d'indiquer au Conseil dans quelle mesure ses programmes atteignent les communautés du Manitoba.

PARTENAIRES DU CAM

Le partenariat du CAM pour le Programme GénieArts s'est poursuivi pour la deuxième année d'une entente de trois ans avec la Direction des arts du ministère de la Culture, du Patrimoine et du Tourisme, le ministère de l'Éducation, de la Citoyenneté et de la Jeunesse et la McConnell Foundation.

En tant que directeur général du CAM, j'ai présidé le comité directeur de la Canadian Public Arts Funders (CPAF), une association regroupant les bailleurs de fonds des dix provinces et trois territoires, ainsi que le Conseil des arts du Canada. Ce groupement informel de présidents et de directeurs généraux a approuvé les documents fondateurs de l'association à son assemblée annuelle à Regina en novembre 2005.

Le CAM est aussi devenu membre de la Fédération internationale des Conseils des arts et agences culturelles (IFACCA), une association internationale d'organismes artistiques spécialisée dans la recherche, l'élaboration de politiques culturelles et le partage d'information.

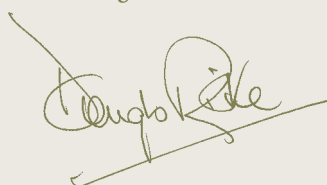
En ma qualité de représentant d'un projet national Arts et apprentissage, j'ai participé à un mini-sommet IFACCA-UNESCO sur l'éducation artistique à Melbourne, en Australie, en septembre 2005, qui coïncidait avec un congrès national australien sur l'éducation artistique. J'ai aussi pu rencontrer les représentants de dix grandes organisations artistiques à Melbourne et à Sydney, ainsi que ceux de l'organisme régional et du Conseil de l'Australie pour les arts. Les liens formés et les renseignements recueillis à cette occasion se sont révélés précieux pour l'examen des politiques relatives à l'éducation artistique et aux organismes artistiques que le CAM continue à mener et l'élaboration de nouvelles politiques dans ce domaine.

Le CAM a rempli ses responsabilités d'administrateur de l'accord de financement quinquennal provincial avec Arts Stabilization Manitoba Inc., en coordonnant ses travaux avec les partenaires fondateurs, soit Patrimoine canadien et le ministère de la Culture, du Patrimoine et du Tourisme du Manitoba. Le CAM a aussi participé à l'établissement d'un inventaire des installations de la province consacrées aux arts du spectacle, ce projet ayant été lancé à l'initiative de la Province et de la ville de Winnipeg. Les employés du CAM ont aussi continué à appuyer le travail de la Manitoba Foundation for the Arts.

À un époque où le rôle des arts est en train d'être examiné et redéfini dans le monde entier, le travail à accomplir par les conseils des arts pour répondre aux attentes des artistes, des organisations artistiques et des collectivités continue à être délicat et à exiger plus de la part des intervenants. Le conseil d'administration et les employés du Conseil des arts du Manitoba persistent à relever ces défis grâce à des partenariats solides et adaptables qui s'appuient sur la confiance et le sens de l'effort.

Nous remercions tous ceux et celles qui rendent possible ce travail important.

Le directeur général,



Douglas Riské

a) MAC has completed a full revision of all annual/operating policies involving the community in both the design and implementation of all changes which include: a holistic, weighted assessment process; equitable funding structure; measurable standards and outcomes; links to arts education and community connections initiatives; stabilization initiatives; multi-year funding agreements; and the role of the artist.

ACTIONS TAKEN TO MARCH 2006:

- The position of Consultant, Organizations, was created to meet the needs of organizational clients, and to implement related policies.
- Criteria related to assessment processes and equitable funding has been revised as a result of multiple consultations with the visual arts community.
- A multi-party funding agreement for organizations was approved.
- MAC continues to support organizations in transition through assessment and technical assistance initiatives.
- MAC extended Policy Advisor contract to continue policy revision related to funding to organizations as well as focusing on a REVIEW OF SUPPORT TO MANITOBA ARTISTS.
- Council approved a Fair Notice Policy to replace former Concerned Status for Organizations. The policy is a commitment from MAC to work with organizations to attain and maintain artistic standards and financial viability and to build capacity for the Manitoba arts sector.
- MAC, as administrator of the agreement between the Department of Culture, Heritage and Tourism and Arts Stabilization Manitoba, completed its fifth and final year of the agreement.

b) MAC has implemented policies to ensure support for professional Manitoba artists at all stages of their career including: the revised Major Arts Award; increased assistance to individuals to improve access for rural and northern Manitoba; and, new programs addressing the continuum of funding artists from emerging to senior, developed after consultation with the community.

ACTIONS TAKEN TO MARCH 2006:

- The multidisciplinary Major Arts Grants were increased from three to five, for a total of \$110,000.
- Increased access was assured to rural and northern artists through the expansion of the travel, professional development and Artists in the Schools programs.
- A REVIEW OF SUPPORT TO MANITOBA ARTISTS is being conducted.
- MAC implemented the Deep Bay Artists' Residency in Riding Mountain National Park of Canada, in partnership with Parks Canada.

c) MAC has in place a continuing assessment of the short and long-term impact of support to individuals on the artist and the community.

ACTIONS TAKEN TO MARCH 2006:

- This action will follow from the results of the REVIEW OF SUPPORT TO MANITOBA ARTISTS.

d) MAC has completed an assessment of the peer assessment process and is implementing recommendations after consultations with the community.

ACTIONS TAKEN TO MARCH 2006:

- This action is being delayed until completion of the REVIEW OF SUPPORT TO MANITOBA ARTISTS.

e) MAC has established policies to ensure efficient, accurate program delivery of all Council programs with the maximum number of dollars designated for the creation and production of art.

ACTIONS TAKEN TO MARCH 2006:

- MAC created Program Manager position with responsibilities for the overall development, delivery and evaluation of Council programs.
- MAC moved to a single payment structure for all grants to individuals and a two-payment structure for organizations.

In 2005-2006 MAC received 106 requests from first-time individual applicants not including requests for student bursaries.

In 2005-2006 MAC received 513 applications from individuals and awarded 303 grants. A total of \$1,009,452 was allotted to individual projects.

In 2005-2006, MAC awarded a total of 5.3 million in annual operating funding towards 47 professional arts organizations.

a) **Le Conseil des arts du Manitoba a terminé la révision complète de toutes les politiques annuelles et de fonctionnement, en invitant la communauté à participer tant au processus de la conception qu'à celui de la mise en œuvre de tous les changements, dont: un processus d'évaluation globale et pondérée, une structure de financement équitable, des résultats et des normes mesurables, des liens avec les projets d'éducation artistique et les initiatives liées au projet pilote Liaisons communautaires, des projets de stabilisation, des accords de financement pluriannuels et la définition du rôle de l'artiste.**

MESURES PRISES JUSQU'À MARS 2006 :

- Le poste de consultant auprès des organisations a été créé pour répondre aux besoins de nos organismes clients et pour mettre en œuvre les politiques adoptées dans ce domaine.
- Les critères relatifs à l'évaluation et au financement équitable ont été révisés après de nombreuses consultations auprès de la communauté des arts visuels.
- Un accord multilatéral de financement visant les organisations était approuvé.
- Le CAM continue de soutenir les organisations en transition, par l'intermédiaire de projets d'évaluation et d'assistance technique.
- Le CAM a prolongé le contrat du consultant en politiques afin de poursuivre la révision de la politique de financement visant les organisations et d'entamer un EXAMEN DU SOUTIEN OFFERT AUX ARTISTES INDIVIDUELS.
- Le Conseil a approuvé la politique sur l'avertissement raisonnable, qui remplace l'ancienne politique sur le statut d'organisme remis en question. Cette politique représente l'engagement pris par le CAM de collaborer avec les organisations afin de les aider à atteindre et à garder un bon niveau artistique et à être viables sur le plan financier, ainsi que sa volonté de mettre en valeur le potentiel artistique du Manitoba.
- Le CAM a administré l'entente entre le ministère de la Culture, du Patrimoine et du Tourisme et Arts Stabilization Manitoba, qui vient de terminer sa cinquième et dernière année.

b) **Le Conseil des arts du Manitoba a créé des politiques afin d'assurer un appui aux artistes professionnels du Manitoba, et ce, à toutes les étapes de leur carrière, y compris: le remaniement de la subvention majeure destinée aux arts, une aide accrue aux particuliers pour améliorer l'accès pour les régions rurales et du nord du Manitoba; de nouveaux programmes d'octroi de subventions aux artistes, qu'ils soient en début de carrière ou établis, ces programmes ayant été élaborés après consultation auprès de la communauté.**

MESURES PRISES JUSQU'À MARS 2006 :

- Les subventions majeures destinées aux arts multidisciplinaires sont passées de trois à cinq, ce qui représente un total de 110 000 \$.
- L'accès des artistes des régions rurales et du Nord aux programmes a été amélioré grâce à l'expansion des programmes de Subventions aux projets de voyage et perfectionnement professionnel et Artistes à l'école.
- Un EXAMEN DU SOUTIEN ACCORDÉ AUX ARTISTES MANITOBAINE se déroule actuellement.
- Le CAM a instauré, en partenariat avec Parcs Canada, le programme de Stages de Deep Bay pour artistes dans le parc national du Mont-Riding.

c) **Le Conseil des arts du Manitoba a mis en place une évaluation continue des répercussions, à court et à long terme, de l'appui accordé à l'artiste sur celui-ci et sur la communauté.**

MESURES PRISES JUSQU'À MARS 2006 :

- Ceci découlera des résultats de l'examen du soutien accordé aux artistes individuels.

d) **Le Conseil des arts du Manitoba a terminé une évaluation du processus d'évaluation par les pairs et procède à la mise en application des recommandations après consultation auprès de la communauté.**

MESURES PRISES JUSQU'À MARS 2006 :

- Ceci a été repoussé jusqu'à l'aboutissement de l'EXAMEN DU SOUTIEN ACCORDÉ AUX ARTISTES INDIVIDUELS.

e) **Le Conseil des arts du Manitoba a établi des politiques pour assurer une prestation satisfaisante et rigoureuse de tous les programmes offerts par le Conseil, et veiller à ce que le maximum d'argent soit destiné à la création et à la production artistique.**

MESURES PRISES JUSQU'À MARS 2006 :

- Le CAM a établi le poste de chef des programmes, dont le titulaire est chargé de l'élaboration, de la mise en œuvre et de l'évaluation des programmes du Conseil.
- Le CAM a adopté un système de paiement unique pour toutes les subventions aux artistes individuels et de paiement en deux fois pour les organisations.

En 2005-2006, 106 nouvelles demandes de subvention pour artistes individuels ont été présentées au CAM, sans compter les demandes pour des bourses d'études.

En 2005-2006, le CAM a accordé un montant totalisant 5,3 \$ millions de dollars pour le financement annuel au fonctionnement de 47 organismes artistiques professionnels.

En 2005-2006, 513 particuliers ont présenté une demande au CAM et 303 d'entre eux se sont vu accorder une subvention. Au total, 1 009 452 \$ ont été attribués à des projets individuels.

a) Level of awareness and profile of professional artists and arts organizations increased in communities throughout Manitoba.

ACTIONS TAKEN TO MARCH 2006:

- Council approved the development of a multi-level advocacy plan including opportunities to celebrate MAC's 40th anniversary over a four-year period.
- MAC informally met with board and staff representatives of annual/operating clients to discuss how their organizations can help MAC celebrate and promote the arts over MAC's anniversary period.
- MAC supported the first annual Arts and Culture Week, as initiated by the Manitoba Arts Network and proclaimed by Culture, Heritage and Tourism Minister, Eric Robinson.
- MAC is developing information sessions on programming to be delivered in the city and throughout rural areas.
- The first meeting of newly elected Arts Advisory Panel was held in fall 2005. Issues of advocacy and arts education were put forth as areas of interest to the Panel.
- MAC's Speaker's bureau received increased requests to speak to organizations (schools, service and community groups, professional associations) about the role and value of arts in society.

b) Increased active support for arts-related activity throughout Manitoba and expanded cultural tourism.

ACTIONS TAKEN TO MARCH 2006:

- MAC secured MapInfo license for an additional year to complete its study of arts participation demographics with an aim to assist participating organizations to develop increased audience bases.

c) Increased media coverage about the arts throughout the province.

ACTIONS TAKEN TO MARCH 2006:

- MAC's media coverage in 2005/2006 was positive, with a total of 68 stories (print/radio/television) reflective of the diversity of arts issues.

d) MAC's website is the major link between Manitoba artists and communities and MAC.

ACTIONS TAKEN TO MARCH 2006:

- Registration forms for individual grant programs and real-time grant recipient listings are now available online, as well as a variety of new functions of interest to Manitoba artists.
- Use of website has increased from an average of 6600 visitors per month (2004-2005 average) to 10,365 per month; with approximately 958 repeat visitors each month. Over 3200 Manitobans referenced the events calendar.

a) Augmentation du niveau de sensibilisation et amélioration du profil des artistes professionnels et des organismes artistiques dans les communautés de tout le Manitoba.

MESURES PRISES JUSQU'À MARS 2006 :

- Le Conseil a approuvé l'élaboration d'un plan de promotion et de défense de la cause à plusieurs niveaux et portant sur quatre ans, qui comporte notamment des occasions de fêter le quarantième anniversaire du CAM.
- Les responsables du CAM se sont réunis de façon officielle avec les conseils et le personnel des organismes clients qui reçoivent des subventions de fonctionnement et des subventions annuelles afin de discuter de la façon dont ces organismes pourraient aider le CAM à fêter son anniversaire et à promouvoir les arts pendant toute cette période.
- Le CAM a appuyé la première Semaine annuelle des arts et de la culture, lancée par le Manitoba Arts Network et proclamée par monsieur Eric Robinson, ministre de la Culture, du Patrimoine et du Tourisme.
- Le CAM est en train de mettre sur pied des séances d'information sur les programmes, qui auront lieu dans la ville et dans les régions rurales.
- Le Comité consultatif des arts nouvellement élu a tenu sa première réunion à l'automne 2005. Parmi les sujets soulevés par les membres du comité, on trouve la promotion et la défense de la cause, et l'éducation artistique.
- Le Bureau des conférenciers du CAM reçoit des demandes de plus en plus nombreuses de présentations sur le rôle et la valeur des arts dans la société aux écoles, aux groupes communautaires, aux organisations de services et aux associations professionnelles.

b) Augmentation du soutien actif aux activités reliées aux arts, partout au Manitoba, et expansion du tourisme culturel.

MESURES PRISES JUSQU'À MARS 2006 :

- Le CAM a renouvelé sa licence d'utilisateur de MapInfo pour une année supplémentaire afin de mener à bien son étude de la démographie des intervenants du milieu des arts. Cette étude vise à aider les organisations participantes à élargir leurs publics.

c) Augmentation de la couverture médiatique sur les arts à travers la province.

MESURES PRISES JUSQU'À MARS 2006 :

- En 2005-2006, les médias ont mentionné le CAM de façon positive, à l'occasion de 68 interventions dans la presse écrite, radiodiffusée ou télévisée, qui portaient sur des questions variées reliées aux arts.

d) Le site Web du Conseil des arts du Manitoba est le lien principal entre les artistes et les communautés du Manitoba, et le CAM.

MESURES PRISES JUSQU'À MARS 2006 :

- Les formulaires d'inscription aux programmes de subventions aux artistes individuels et les listes de récipiendaires de subventions (en temps réel) sont maintenant affichés sur le site, qui comporte aussi diverses nouvelles fonctions qui intéresseront les artistes du Manitoba.
- Les visites sur le site Web sont passées d'une moyenne de 6600 par mois en 2004-2005 à 10 365 par mois, avec environ 958 visiteurs revenant sur le site chaque mois. Plus de 3200 Manitobains et Manitobaines ont consulté le calendrier des activités.

a) Council's programs represent the demographic, cultural, intellectual, social and spiritual diversity of the province.

ACTIONS TAKEN TO MARCH 2006:

- Council has approved in principle an Equity Policy to address the specific needs of Manitoba's diverse artists and communities.
- A consultation with Francophone arts community leaders was held to discuss the needs of the Francophone community and policy directions to explore.

b) Aboriginal artists and arts organizations have access to MAC programs, which are designed to meet the specific needs of the artist and the community.

ACTIONS TAKEN TO MARCH 2006:

- An Aboriginal Arts Policy was approved with a commitment to developing a First People's principles document.

c) MAC has complementary programs designed to serve the needs of the multi-cultural professional arts community.

ACTIONS TAKEN TO MARCH 2006:

- No action taken in the 2005/2006 year. See past year's annual reports on-line for previous action taken in this area.

d) MAC has a continuing program designed to meet the needs of professional artists and arts organizations in northern and rural communities.

ACTIONS TAKEN TO MARCH 2006:

- This objective has been met through the creation of the Community Connections and Access program, entering its third year of intake; and three ongoing programs for Aboriginal artists, announced in 2002.

e) MAC has a system in place for tracking applications to ensure increased and improved access for all diverse communities in the province.

ACTIONS TAKEN TO MARCH 2006:

- Research continues to determine how to request, receive and track information while integrating all necessary personal information confidentiality requirements.

Grants totaling \$113,779 were awarded to under-served or disadvantaged groups and communities.

a) Les programmes mis en œuvre par le Conseil représentent la diversité démographique, culturelle, intellectuelle, sociale et spirituelle de la province.

MESURES PRISES JUSQU'À MARS 2006 :

- Le Conseil a donné son accord de principe à une politique en matière d'équité qui permettra de tenir compte des besoins précis des artistes et groupements artistiques variés du Manitoba.
- Le Conseil a consulté les chefs de file de la communauté artistique francophone afin de discuter des besoins des francophones et des orientations à explorer en matière de politiques.

b) Les artistes et les organismes artistiques autochtones ont accès aux programmes offerts par le Conseil des arts du Manitoba, lesquels sont conçus pour répondre aux besoins spécifiques de l'artiste et de la communauté.

MESURES PRISES JUSQU'À MARS 2006 :

- Le Conseil a approuvé la politique sur les arts autochtones et s'est engagé à rédiger un énoncé de principes pour les Premières nations.

c) Le Conseil des arts du Manitoba offre des programmes complémentaires conçus pour répondre aux besoins de la communauté artistique professionnelle multiculturelle.

MESURES PRISES JUSQU'À MARS 2006 :

- Aucune mesure n'a été prise pendant l'exercice 2005-2006. Reportez-vous aux rapports annuels précédents qui sont affichés sur le site Web pour voir quelles mesures ont été prises auparavant dans ce domaine.

d) Le Conseil des arts du Manitoba offre un programme continu conçu pour répondre aux besoins des artistes professionnels et des organismes artistiques des communautés rurales et du Nord.

MESURES PRISES JUSQU'À MARS 2006 :

- Cet objectif a été réalisé grâce à la création du Programme de subventions aux liaisons communautaires et à l'accès, dont le troisième cycle de réception des demandes vient de commencer, et grâce à trois programmes pour artistes autochtones, qui avaient été annoncés en 2002 et qui se poursuivent.

e) Le Conseil des arts du Manitoba a mis en place un système de suivi des demandes dans le but d'accroître et d'améliorer l'accès pour les différentes communautés du Manitoba.

MESURES PRISES JUSQU'À MARS 2006 :

- La recherche continue en vue de trouver une façon de demander et de recueillir l'information nécessaire et d'en faire le suivi, tout en veillant à ce que les normes de protection des renseignements personnels soient respectées.

Des subventions se montant à 113 779\$ ont été attribuées aux groupes et aux communautés sous-servis ou désavantagés.

INCREASE ARTS EDUCATION

GOAL

Objectives for 2005/2006

- a) **MAC provides lifelong learning in the arts by providing support and leadership in arts education through ensuring arts education experiences are available throughout the province on a regular and timely basis.**

ACTIONS TAKEN TO MARCH 2006:

- Council approved in principle an Arts Education Policy.
- MAC supported the Alliance for Arts Education in Manitoba in the development of a provincial arts education advocacy campaign.

- b) **All students in Manitoba schools are ensured a strong education in and through the arts.**

ACTIONS TAKEN TO MARCH 2006:

- No action taken in the 2005/2006 year. See past year's annual reports on-line for previous action taken in this area.

- c) **MAC organizational operating policies emphasize comprehensive arts education programs and initiatives as essential criteria in assessing arts organizations.**

ACTIONS TAKEN TO MARCH 2006:

- Criteria related to arts education has been incorporated into multi-year organizational operating funding agreements.

PROMOUVOIR L'ÉDUCATION ARTISTIQUE

OBJECTIF

Objectifs pour 2005 - 2006

- a) **Le soutien financier et le leadership offerts par le Conseil des arts du Manitoba encouragent l'éducation artistique continue, grâce aux expériences artistiques offertes dans toute la province, régulièrement et de façon ponctuelle.**

MESURES PRISES JUSQU'À MARS 2006 :

- Le Conseil a donné son accord de principe à une politique sur l'éducation artistique.
- Le CAM a appuyé la Alliance for Arts Education in Manitoba, qui est en train de mettre sur pied une campagne provinciale de promotion de l'éducation artistique.

- b) **Tous les élèves des écoles du Manitoba sont assurés de recevoir une bonne éducation artistique.**

MESURES PRISES JUSQU'À MARS 2006 :

- Aucune mesure n'a été prise au cours de l'exercice 2005-2006. Reportez-vous aux rapports annuels précédents qui sont affichés sur le site Web pour voir quelles mesures ont été prises auparavant dans ce domaine.

- c) **Les politiques de fonctionnement organisationnel du Conseil des arts du Manitoba mettent l'accent sur les initiatives et les programmes d'éducation artistique complets comme critères essentiels à utiliser au moment de l'évaluation des organismes artistiques.**

MESURES PRISES JUSQU'À MARS 2006 :

- Les critères relatifs à l'éducation artistique ont été intégrés à une entente de financement pluriannuel pour le fonctionnement des organismes.

The AIS program awarded residencies to 75 Winnipeg schools and to 134 schools in rural and northern Manitoba.

44 artists participated in 223 AIS residencies awarded to Manitoba schools.

In total, 34,929 students took part in the AIS program

Le programme PAÉ a attribué des résidences à 75 écoles de Winnipeg ainsi qu'à 134 écoles rurales et au nord du Manitoba

44 artistes ont participé en 223 résidences PAÉ attribuées aux écoles de Manitoba.

Au total, 34 929 étudiants ont participé au Programme des artistes à l'école.